

CEFER ASBL



**Bon de Commande PASS PARK (PP2) pour le MOBIPARCS 2  
Namur - Fernelmont (PAE)**

DATE : / /

**Vos Coordonnées:**

Entreprise : .....		
Adresse complète : .....		
N° d'entreprise : .....		
Adresse de facturation : .....		
Personne de contact : .....		
e-mail personne de contact : .....		
Votre entreprise est membre du CEFER:	OUI	NON
Si non, souhaitez-vous devenir membre?	OUI	NON

Un Pass Park (PP2) donne la possibilité de réaliser 2 trajets entre la gare de Namur et le PAE de Fernelmont

Le prix d'un Pass Park de 2 trajets est de 4,00 € TVAC pour les entreprises membres du CEFER, et de 5,00 € TVAC pour les entreprises non membres

Nombre de Pass Park de 2 trajets:

TOTAL pour une entreprise membre:

X 4,00€	€ TVAC
A PAYER	€ TVAC

TOTAL pour une entreprise non membre:

X 5,00 €	€ TVAC
A PAYER	€ TVAC

Une facture vous parviendra après le retrait du (des) Pass Park commandé(s)

Un responsable de l'entreprise doit marquer son accord sur le présent bon de commande afin qu'un ou plusieurs Pass Park puissent être délivrés

Signature pour accord :

Cachet de l'entreprise

**Ce document signé doit être remis au siège social du CEFER, 109 rue de la Victoire à Noville-les-Bois  
ou à la Maison du TEC au moment du retrait du (des) Pass Park**